

ASSOCIATION LE NID BASQUE

PROJET ASSOCIATIF

"aller plus loin ensemble, être engagés au service de la personne et de la solidarité..."



Janvier 2019

L'ASSOCIATION ET SON IDENTITE

Le Nid Basque doit son nom à la villa construite en 1913 par la famille MERCADIER. C'est en 1946 que les religieuses de la Congrégation Romaine de Saint Dominique en font l'acquisition et s'installent avec des enfants de Saint Maur des Fossés dont la plupart étaient en difficulté sociale.

L'Association le Nid Basque est créée en 1954 à l'initiative de la Congrégation Romaine de Saint Dominique qui déposeront les premiers statuts en 1965.

De 1952 à 1953, le Nid Basque deviendra un aérium avant d'être transformé en 1954 en Institut médico-pédagogique accueillant des jeunes filles parisiennes issues des quartiers difficiles, pour un effectif de 30 personnes. A cette époque, les enfants accueillis ne présentaient pas de handicaps spécifiques, mais plutôt des carences affectives et sociales ou des difficultés d'intégration telles qu'elles peuvent s'exprimer dans une Maison d'enfants à caractère social.

En 1959, l'établissement accueille environ 75 enfants. En 1981 il devient institut médico-éducatif avec ajout d'une section de formation préprofessionnelle. En 1985, un premier directeur laïc est recruté. L'Association déploie alors de nombreuses initiatives (1991) au service de l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté : EFARDIA, qui propose du service à la personne et des chantiers avec des employés en situation de handicap ou en difficulté sociale, CEFIPA qui propose des formations adaptées aux publics en difficulté, la villa Aurore qui a accueilli des jeunes présentant des troubles du spectre autistique,...

Avec l'évolution des politiques publiques vers l'inclusion un Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à domicile (SESSAD) est ouvert dès 1993 par redéploiement. Pendant cette période, les troubles de l'apprentissage se confirment de plus en plus, amenant l'établissement à accroître sans cesse son niveau de compétence.

En 2001, l'Association modifie ses statuts en affirmant son caractère laïque et devient propriétaire des bâtiments de l'IME et du SESSAD.

L'éthique fondatrice de l'Association s'exprime dès l'origine par la référence au caractère chrétien, la volonté de servir son prochain et de participer à l'éveil social de tout enfant, à sa meilleure intégration dans le monde et dans la société.

Depuis 2001, l'histoire a continué avec les mêmes engagements, dans le cadre d'une association qui a conservé sa vision chrétienne mais en prenant une forme laïque, et des valeurs dont le fondement s'est élargi sur un champ plus humaniste que religieux.

LA MISSION

L'Association « a pour objet toute œuvre d'éducation et d'accompagnement d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes dont les capacités et les difficultés nécessitent une offre de services adaptée, et de soutenir leurs familles » (cf. statuts du 19/01/2018, article 3).

Elle œuvre plus largement à soutenir chacun à être reconnu comme membre de la communauté humaine et sociale, et elle agit pour que soit combattue toute forme d'exclusion.

On peut ainsi distinguer deux niveaux dans la mission de l'Association :

- L'action directe auprès des jeunes et des familles : éducation, soins, scolarité, ...

Elle se définit comme un acteur de l'action sociale et médico-sociale. L'Association peut être conduite à créer différentes formes d'établissements ou services et à participer à la naissance de toute initiative, en lien avec son objet social et ses orientations.

- L'action sur l'environnement pour que la société soit capable d'accueillir les personnes fragiles en situation de handicap

L'Association souligne l'importance du lien social et la relation de toute personne avec ses environnements familiaux et sociaux. C'est pourquoi l'inclusion scolaire, le développement culturel et l'insertion professionnelle sont partie intégrante de la mission du Nid Basque.

L'Association affirme sa sensibilité aux questions qui touchent **la famille** et les équilibres familiaux, notamment la place de tout enfant dans sa famille et le maintien du lien familial. Elle tient à renforcer la place des familles comme partenaires à part entière dans l'éducation de leurs enfants et le fonctionnement de l'Association.

Les professionnels qui agissent au quotidien sont des acteurs essentiels de la mission de l'Association. Elle leur assure tout le soutien nécessaire pour que chacun puisse développer ses motivations et accomplir son action auprès des personnes accompagnées.

Le conseil d'administration est pluriel dans sa composition. Il tient à s'enrichir de toute approche et de propositions visant à soutenir le développement de son projet. Il accueille des administrateurs prêts à vivre leur engagement dans des responsabilités diverses. Il favorise le développement des liens entre les administrateurs, les familles et les professionnels, afin de maintenir une communication interne positive et constructive, soutenue par la coopération, le dialogue et les enrichissements mutuels.

LES VALEURS

Le Nid Basque est une association attachée à son éthique fondatrice, laquelle ne constitue pas un dogme, mais permet des repères et oriente la conduite et la responsabilité de chacun au service du projet.

L'Association témoigne de **sa foi en l'homme et en l'humanité**, du droit au développement spirituel et culturel de toute personne portée par des potentiels autant que des insuffisances ou des questionnements, mais susceptible de progression et d'adaptation tout au cours de sa vie, de son développement affectif, moral, intellectuel, social et culturel. Chaque personne, enfant ou adulte, peut trouver sa voie, et sa voix, ou **ce qui donne sens à sa vie** et à sa parole au sein d'une communauté humaine.

Tout accompagnement vise à **aider à l'expression de la vie**, à la confiance dans ses capacités, à l'émergence de choix, de goûts et d'aptitudes.

Cela invite chacun à **la tolérance, au respect de la vie et des personnes**, à une attitude d'accueil, d'écoute attentive et d'ouverture à l'autre, à une **relation authentique**, au-delà de toute technicité et de toute formation professionnelle, sans que soient occultées la compétence, la position et la fonction de chacun. Il convient que chacun soit attentif aux formes de communication, au langage technicien lorsqu'il réduit la part d'humanité attendue dans les relations avec les usagers.

Au nom de ces valeurs les administrateurs de l'Association, les professionnels, les parents, s'engagent à :

- promouvoir une société où les personnes fragiles aient droit à une place pleine et entière où leur différence soit reconnue et acceptée comme une contribution et pas seulement comme un manque à compenser : famille, école, quartier, loisirs... ;
- permettre à chacun de développer toutes ses possibilités dans les différentes dimensions de sa vie : santé, savoirs, relations sociales, sports et loisirs, culture... ;
- accompagner la personne dans un climat de respect de sa liberté, de bienveillance et de protection ;
- aider chacun à diminuer sa souffrance et lui permettre d'être heureux dans sa singularité.

LA STRATEGIE ASSOCIATIVE

A partir de ces principes, quels sont les principaux axes du projet associatif et de la stratégie aujourd'hui pour l'Association, dans ses différents domaines d'activité, son organisation et sa gouvernance ?

Les activités s'organisent autour des deux grandes missions annoncées ci-dessus. Le management et la gouvernance ont pour fonction de soutenir et faciliter leur exercice au service des jeunes accueillis et de leurs familles.

Les activités

A/ Accompagner les jeunes avec leurs familles pour leur permettre de développer toutes leurs potentialités et leur garantir toute la place à laquelle ils ont droit dans la société française

- Garantir un parcours sans une ou différentes ruptures dès le plus jeune âge en diversifiant et augmentant la palette d'offre de service :
 - recomposer les activités entre internat, accueil de jour, SESSAD ;
 - développer les plateformes de services ;
 - devenir pôle ressources CAPB (Communauté d'Agglomération du Pays Basque) pour la déficience intellectuelle ;
 - développer des actions de prévention vers la petite enfance.

- Privilégier tout accompagnement dans le milieu de vie des personnes accueillies :
 - scolarisation : développer des actions d'inclusion scolaire (unités d'enseignement externalisées, maintien en milieu ordinaire, actions pour développer les capacités inclusives du milieu scolaire) ;
 - insertion sociale et professionnelle : renforcer les actions d'insertion professionnelle et les ouvrir à d'autres jeunes.

- Renforcer la collaboration avec les parents et les proches :
 - participation à l'analyse de la situation et aux décisions ;
 - collaboration en tant qu'aidant ;
 - aide aux aidants : propositions de solutions de répit, de formation, de partage de compétences, souci d'accepter les étapes d'un parcours... ;
 - développement du pouvoir d'agir sur leur situation.

- Renforcer le partenariat avec tous les services existant dans l'environnement des jeunes et de leur famille :
 - développer les partenariats avec les services de l'ASE et les services hospitaliers pour mieux coordonner les multi-accompagnements ;
 - poursuivre le partenariat avec l'Education Nationale et l'Enseignement Catholique pour favoriser l'accompagnement pédagogique et l'inclusion en milieu ordinaire des jeunes accueillis au Nid Basque ;
 - continuer à développer les partenariats avec les acteurs du secteur (association de familles (ex : Chrysalide) ; MDPH ; autres établissements et services médico-sociaux (IME, ITEP, SESSAD...) et tout autre intervenant) pour contribuer à la mise en place des politiques publiques ;
 - renforcer les différents partenariats qui permettent de favoriser l'insertion sociale ou professionnelle des jeunes accueillis.

B / Agir sur l'environnement pour que la société soit capable d'accueillir les personnes fragiles en situation de handicap

- Agir pour que les personnes souffrant d'une déficience intellectuelle ou d'un retard de développement aient une place dans tous les milieux de vie sociale : famille, quartier, école, entreprise, sports et culture.
- Soutenir toutes les initiatives pour une société plus inclusive.
- Développer une image positive et accueillante des personnes en situation de handicap.

Le management

- Adapter le management pour associer et soutenir les professionnels, et mobiliser l'ensemble des acteurs dans une dynamique de changement.
- Soutenir les professionnels accompagnants et adapter les compétences internes aux besoins actuels et futurs (formations, échanges).
- Développer une politique qualité référencée aux valeurs et missions de l'Association et aux projets d'établissement et de services.
- Renforcer la négociation et le dialogue social pour accompagner le changement.
- Améliorer et développer la communication interne pour favoriser la participation de l'ensemble des professionnels aux projets.
- Tenir compte des contraintes financières et négocier des engagements pluriannuels sécurisés dans le cadre du CPOM, et s'ouvrir à d'autres sources de financement.

La gouvernance

- Développer les capacités de l'Association et son fonctionnement en gestionnaire de projets et non plus uniquement en gestionnaire de moyens.
- Adapter la gestion du patrimoine au développement des projets.
- Maitriser et intensifier la communication externe pour soutenir les actions en cours, favoriser l'inclusion et valoriser l'image des jeunes en situation de handicap.
- Favoriser la présence d'administrateurs dans les groupes d'échanges avec les professionnels et/ou les familles : groupes de travail, séminaires, groupes qualité...

LA COMMUNICATION DU PROJET

Le projet associatif et son élaboration constituent une démarche identitaire, et par ailleurs un moment de communication interne qui doit accompagner la bonne adhésion de chacun aux valeurs et aux orientations associatives.

Le projet associatif a pour vocation à être diffusé par tout moyen tant en interne qu'en externe.

Le projet associatif est à décliner dans des plans d'action et des opérations concrètes sur le terrain. La direction et les cadres ont un rôle de dynamisation, d'articulation et de relation entre l'Association, les services et les familles.

Le projet associatif est intégré dans tout projet d'établissement ou de service.

Le projet associatif pourra évoluer en fonction des politiques publiques et des besoins émergents.

Approuvé par le conseil d'administration le 18 janvier 2019